LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE DE L'OISANS
2025-2029

UN PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE AU SERVICE DES HABITANTS ET DES FAMILLES



ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf de l'Isère

isère LE DÉPARTEMENT

msa santé famille retraite services

OISANS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ENSEMBLE INVENTONS L'AVENIR
ccoisans.fr

LE TERRITOIRE DE L'OISANS
EN QUELQUES CHIFFRES

19 communes

10 172 habitants (2022)

1 475 jeunes de 12 à 25 ans en 2020 représentant 13,8% de la population

27% de la population est âgée de 0 à 25 ans

77,9% de la population active (15-64 ans) ont un emploi en 2020

- Population en baisse et vieillissante
- Répartition inégale des habitants en fonction des bassins de vie
- Augmentation du nombre de ménages de 1 ou 2 personnes
- Phénomène d'isolement social touchant différentes tranches d'âge de la population
- Forte dimension touristique et saisonnière

POURQUOI UN PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE ?

- Avoir une vision globale des enjeux sociaux du territoire
- Évaluer continuellement les besoins des habitants
- Mettre en œuvre des actions ou des projets à destination des familles et habitants de l'Oisans cohérents et adaptés aux réalités du territoire
- Créer un maillage territorial entre tous les acteurs du territoire

POURQUOI SIGNER UNE CTG ?

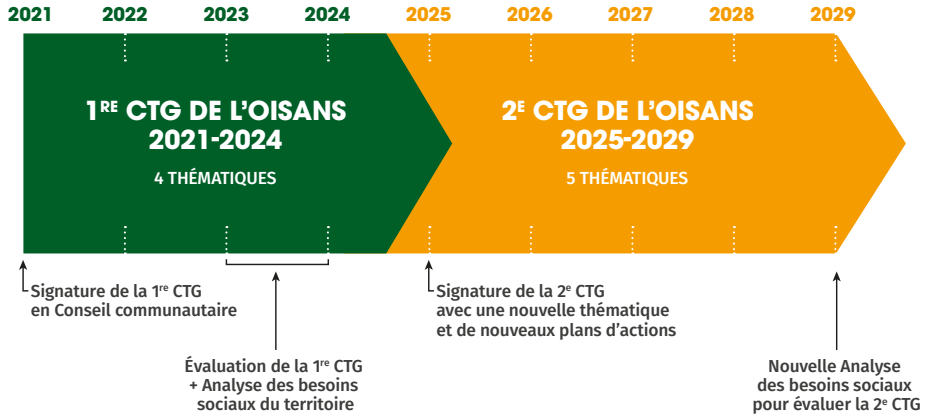
La Convention Territoriale Globale est un contrat pluriannuel (2025-2029).
Elle sécurise les financements des équipements/services et projets locaux et formalise un engagement partenarial fort en faveur du bien-être des habitants.
Elle permet aux signataires de s'accorder sur des objectifs d'interventions communs :

- Aider les familles à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale
- Faciliter la relation parentale, favoriser le développement de l'enfant et soutenir les jeunes
- Accompagner les familles pour améliorer leur cadre de vie et leurs conditions de logement
- Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et professionnelle

LES SIGNATAIRES
DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

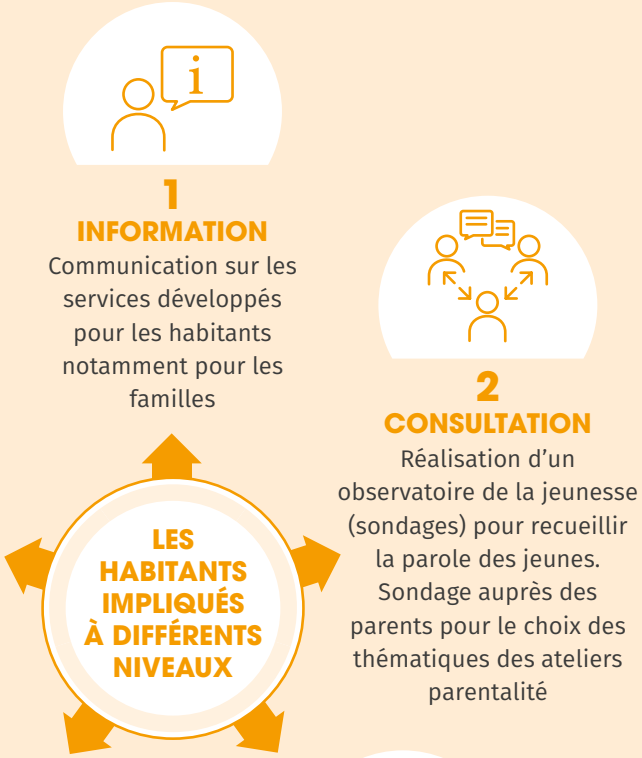
- La Caisse d'Allocations Familiales de l'Isère
- La Communauté de communes de l'Oisans et ses 19 communes
- Le Département de l'Isère
- La Mutualité Sociale Agricole (MSA) Alpes du Nord
- Le Syndicat Intercommunal d'Études et de Programmation de la Vallée du Ferrand (SIEPAF)

ÉTAPES CLÉS DU PROJET SOCIAL



L'analyse des besoins sociaux du territoire est un diagnostic partagé réalisé avec les partenaires du territoire et les habitants qui a permis de définir la feuille de route du projet social de territoire.

LES HABITANTS AU CŒUR
DU PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE



LES THÉMATIQUES
COUVERTES PAR LE PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE



UNE APPROCHE TRANSVERSALE : CULTURE & INCLUSION
Au-delà des 5 thématiques prioritaires, la culture et l'inclusion irriguent l'ensemble du plan d'actions. L'objectif est de s'assurer que chaque action/projet intègre l'accès à la culture pour tous et favorise l'accueil inclusif de toutes les personnes vulnérables ou en situation de handicap.

THÉMATIQUE
PETITE ENFANCE, ENFANCE ET PARENTALITÉ



AXES DU PLAN D'ACTIONS :

AXE 1 : Adapter et diversifier l'offre en fonction des familles

➔ Répondre aux besoins spécifiques et évolutifs des familles sur le territoire. Il s'agit d'une démarche dynamique qui implique une adaptation constante de l'offre de services en fonction des réalités du terrain.

AXE 2 : Garantir une bonne qualité d'accueil

➔ Assurer le bien-être et le développement harmonieux des enfants. Il s'agit de mettre en place des mesures pour garantir la qualité des services proposés, tant dans les structures collectives (crèches) qu'en accueil individuel (assistants maternels).

AXE 3 : Soutenir et accompagner la parentalité

➔ Mettre l'accent sur le rôle primordial des parents dans le développement de l'enfant et viser à leur offrir un soutien adapté pour qu'ils puissent exercer au mieux leur fonction parentale. Il s'agit de reconnaître la diversité des familles et des situations et d'accompagner les parents dans leurs défis quotidiens. Les enjeux sont multiples et s'inscrivent dans un contexte social, économique et culturel en constante évolution.

EXEMPLES D'ACTIONS RÉALISÉES :

- Ateliers parentalité et conférences
- Formations pour les agents de la vie périscolaire
- Organisation de la Quinzaine de la parentalité et de la journée Grandir en Oisans
- Accompagnement des communes dans des projets de construction ou de rénovation de structures accueillant des enfants
- Actualisation du guide petite enfance, enfance, jeunesse en Oisans
- Poursuite du Guichet Unique pour orienter les familles vers le mode d'accueil le plus adapté à leurs besoins
- Mise en place d'actions parentalité en itinérance
- Accompagnement des communes dans la mise en place du Service Public Petite Enfance.

THÉMATIQUE
JEUNESSE



AXES DU PLAN D'ACTIONS :

AXE 1 : Favoriser la mise en réseau et le partenariat entre acteurs

➔ Mettre en réseau les partenaires pour la réussite du projet. Il s'agit de créer une synergie entre tous les acteurs du territoire, afin de mutualiser les moyens, les compétences et de maximiser l'impact des actions menées en faveur de la jeunesse. L'objectif étant de créer un véritable écosystème favorable à l'épanouissement des jeunes en Oisans.

AXE 2 : Contribuer au mieux-être des jeunes et de leurs parents

➔ Construire un projet jeunesse complet et durable dans l'Oisans. Il vise à répondre aux besoins spécifiques des jeunes et de leurs familles, en proposant des actions favorisant leur bien-être physique, psychique et social. Ainsi, le plan d'actions contribue à améliorer la qualité de vie des jeunes et de leurs familles, et à renforcer le lien social dans l'Oisans.

AXE 3 : Soutenir l'autonomie des jeunes et de leurs parents

➔ Accompagner les jeunes de l'Oisans dans leur transition vers l'âge adulte. Il vise à développer leurs compétences, à les rendre autonomes et à les préparer à construire leur propre projet de vie. En travaillant sur cet axe, le plan d'actions permettra de donner aux jeunes les clés de leur réussite et les outils nécessaires pour construire leur propre avenir.

EXEMPLES D'ACTIONS RÉALISÉES :

- Formations BAFA
- Actions de prévention multithématiques avec le Centre de Santé Sexuelle
- Permanences de la Mission Locale à France Services pour accompagner les jeunes dans leurs orientations professionnelles
- Temps d'échanges avec les partenaires du territoire sur les problématiques et enjeux de la jeunesse
- Accompagnement et cofinancement de projets à l'initiative des jeunes
- Mise en place d'un service d'information jeunesse pour accompagner les 16-25 ans dans leurs démarches de vie quotidienne
- Déploiement de la micro-folie auprès des jeunes collégiens.

THÉMATIQUE

HANDICAP DES ENFANTS



AXES DU PLAN D'ACTIONS :

AXE 1 : Informer et former les acteurs

➔ Donner de l'information et de la formation aux acteurs afin de garantir une prise en charge de qualité de l'enfant et de sa famille ainsi qu'une inclusion réussie.

AXE 2 : Offrir aux enfants des espaces de vie adaptés

➔ Faire écho à la grande notion de société inclusive (lois de 2005 et 2013). Il vise à concevoir ou adapter, sur tous les temps de vie de l'enfant, des structures, des actions qui permettent aux enfants à besoins particuliers ou en situation de handicap d'être inclus, épanouis et d'évoluer au sein de différents groupes.

EXEMPLES D'ACTIONS RÉALISÉES :

- Réalisation d'un diagnostic territorial sur les besoins des enfants et jeunes à besoins particuliers ou en situation de handicap
- Ouverture d'un dispositif ULIS (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) hybride pour les enfants et jeunes en situation de handicap à la rentrée 2026 grâce aux discussions menées avec l'Éducation Nationale et les acteurs du territoire sur les besoins des familles avec des enfants en situation de handicap ou à besoins particuliers
- Élaboration d'une démarche inclusive en Oisans à destination des professionnels travaillant avec les enfants et jeunes, avec l'accompagnement du Pôle Ressource Handicap Enfance Jeunesse de l'Isère (PRHEJI).

THÉMATIQUE

VIE SOCIALE ET CITOYENNETÉ



AXES DU PLAN D'ACTIONS :

AXE 1 : Favoriser le bien vivre en Oisans

➔ Offrir de nombreuses possibilités d'améliorer la qualité de vie des habitants de l'Oisans et de préserver ses atouts. Il s'agit de construire des actions visant à améliorer le cadre de vie, à développer les services existants ou à créer de nouveaux services de proximité, à renforcer le lien social et l'implication des habitants dans la vie du territoire.

AXE 2 : Favoriser le maillage partenarial

➔ Créer une dynamique collaborative, mutualiser les ressources et les compétences, et renforcer la cohésion sociale. Le maillage partenarial est un facteur essentiel pour la réussite de la CTG globalement.

AXE 3 : Accompagner les personnes fragiles

➔ Mettre en place des dispositifs et des actions spécifiques pour soutenir les personnes en situation de vulnérabilité. Il s'agit d'un enjeu majeur pour garantir la cohésion sociale et le bien-être de tous les habitants du territoire. Les personnes vulnérables ou fragiles peuvent être : des personnes âgées dépendantes, des personnes en situation de handicap, des personnes isolées socialement, des personnes en situation précaire.

EXEMPLES D'ACTIONS RÉALISÉES :

- Ouverture de la Géode (Espace de Vie Sociale) comme lieu d'accueil des habitants du territoire favorisant le lien social et la mixité intergénérationnelle avec un service en itinérance sur le territoire
- État des lieux des actions existantes en termes d'animation de la vie sociale sur le territoire et propositions de nouvelles actions
- Mise à jour du guide de l'action sociale en Oisans à destination des professionnels et bénévoles.

Nouvelle thématique

THÉMATIQUE

ACCÈS AUX DROITS ET INCLUSION NUMÉRIQUE



AXES DU PLAN D'ACTIONS :

AXE 1 : Former et sensibiliser les usagers et acteurs de terrain

➔ Mettre en lumière l'importance de réduire la fracture numérique en permettant à tous d'accéder à leurs droits et de participer pleinement à la société numérique. Il s'adresse à la fois aux usagers pour qu'ils puissent acquérir des compétences de base leur permettant d'agir au quotidien dans leurs démarches administratives, de santé, d'emploi, ou de loisirs, mais également aux acteurs au contact du public qui doivent être formés pour accompagner les usagers dans leurs démarches ou orienter quand cela est nécessaire vers les partenaires compétents.

AXE 2 : Améliorer l'accessibilité des services numériques

➔ Rendre les services numériques accessibles à tous, sans distinction. Il s'agit de s'assurer que toutes les personnes puissent utiliser les services numériques de manière autonome et efficace.

AXE 3 : Mailler le territoire

➔ Réduire la fracture numérique territoriale en déployant des infrastructures et des services numériques de manière équitable sur l'ensemble du territoire. Il s'agit de garantir que tous les citoyens, quelle que soit leur localisation géographique, aient accès aux mêmes opportunités numériques.

EXEMPLES D'ACTIONS RÉALISÉES :

- Renforcer les services existants sur l'accès aux droits grâce à des temps d'échanges avec France Services et le Département, partenaires majeurs de l'accès aux droits.
- Réflexion en cours avec les acteurs du territoire sur la manière de rendre le numérique accessible à tous en Oisans.
- Mise en place d'ateliers numériques à destination des habitants à la Géode.

COMMENT FONCTIONNE LA GOUVERNANCE DE LA CTG ?

DIFFÉRENTES INSTANCES ASSOCIANT LES ACTEURS DU TERRITOIRE

ORGANES DÉCISIONNELS

- **Le Conseil communautaire de la Communauté de communes de l'Oisans**
- **Le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)**

ORGANES DE DÉBAT

- **La Commission Action Sociale :** Composée d'élus du territoire, la commission donne un avis sur les projets présentés par les services à la population
- **Le Comité de Pilotage (COPIL) :** Réunit les élus et les représentants institutionnels (CAF, Département, MSA) pour valider les orientations stratégiques et les financements.
- **La Conférence Territoriale des Solidarités** du Département de l'Isère

ORGANES OPÉRATIONNELS

- **Les Comités Techniques (COTECH) :** Déclinés par thématique, ils réunissent des élus désignés par bassin de vie, techniciens, professionnels et partenaires pour piloter le suivi des plans d'actions.
- **Les Groupes de Travail (GT) thématiques :** Associent directement les acteurs de terrain pour co-construire et mettre en œuvre des actions concrètes.

LA COORDINATION

Assurée par la chargée de coopération CTG

(1,3 ETP à partir d'avril 2023 et 1,5 ETP à partir de janvier 2027) :
Elle garantit l'animation, la cohérence globale et le maillage partenarial sur l'ensemble du territoire.

Contact et informations :

Alexandra Lang
Chargée de coopération de la CTG
07 56 41 78 17
a.lang@ccoisans.fr



Édition Novembre 2026

Document CCO 2026 - Mise en page : Polart Graphic - Illustrations générées par IA

msa santé famille retraite services

Allocations Familiales Caf de l'Isère

isère LE DÉPARTEMENT

Oisans Communauté de communes ENSEMBLE INVENTONS L'AVENIR